

Jean Bourret, marin au XVIII^e siècle

Jean Bourret naquit le 31 juillet 1749 dans le village de La Grande-Thibaudière, paroisse de Saint-Savinien-du-Port. C'est le dernier d'une fratrie de onze enfants connus dont seulement quatre parvinrent à l'âge adulte – les maladies décimaient alors la petite enfance.

Son père, Pierre, vit le jour vers 1703 à Taillebourg. Il était charpentier de "grosses œuvres", un travail qui le mettait souvent en contact avec des gens de la rivière. Il cultivait aussi un grand nombre de parcelles de vignes, de terres et de prés dans la vallée du Bramerit et sur Les Ferrières. Sa mère, Élisabeth Foucaud, née en 1708 à La Grande-Thibaudière, assurait, malgré ses nombreuses maternités, la vie au foyer. Louis Foucaud, frère et curateur d'Élisabeth avant son mariage, exerçait le même métier que son beau-frère. Depuis longtemps, la Charente a drainé le commerce de denrées multiples vers les ports de la côte (Tonnay-Charente, La Rochelle et autres) du vin, des pierres, etc. et du sel surtout à destination des provinces de l'intérieur.

Louis Foucaud, lui, semble avoir des contacts avec les marins de La Flotte-en-Ré ainsi qu'un Charles Bourret installé un temps à Taillebourg, mais il est difficile d'en faire le lien. Toujours est-il que nos familles vivaient de la culture de la vigne et du travail de charpentier. Tout jeune, Jean Bourret connut les rives de la Charente, les métiers s'y rattachant, surtout celui de son père.

Jean devint marin pendant cinq ans et demi. Il fit du cabotage sur la rivière et le long de la côte atlantique. On le retrouve "inscrit maritime" au Quartier de Saintes, folio 39, numéro 37.

En 1773, la Marine royale fait une "levée" de matelots et Jean est répertorié à Rochefort-sur-Mer. Il doit se rendre sur les navires du Roi au port de Toulon. Son nom inscrit sur les registres se change en Beauré. Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les patronymes sont écrits comme on les entend, de façon fantaisiste.

Quelle aventure ! Toulon. C'est bien loin de notre Saintonge... ! La Marine paie à Jean un mois de salaire soit 12 livres d'avance, et 21 livres et 15 sols de frais de route. Il part de Saintes le 20 avril 1773. À 24 ans un nouvel avenir s'offre à lui.

Nous perdons la trace de Jean jusqu'au printemps 1774. De Toulon, on le retrouve à La Rochelle et la marine marchande sera son employeur. À cette époque, et ce depuis 1694, La Rochelle arme pour les expéditions négrières, c'est-à-dire le commerce triangulaire, la traite des Noirs. Il s'embarque sur le Saint-Paul, navire de 180 tonneaux armé de 4 canons (percé pour 10) et 2 ponts. Il appartient à Carayon & fils, armateur protestant originaire du Languedoc.

Le navire quitte le port le 24 avril 1774 commandé par le sieur Paul Hardy de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle avec à son bord 37 hommes. L'équipage est constitué de marins de La Rochelle, des îles de Ré, d'Oléron, d'un nègre cuisinier au joli nom de Jean-Pierre Cupidon.

Chargé de pacotille, d'eau douce, de tissus, etc. le Saint-Paul vogue vers la côte de Guinée en Afrique. Jean Beauré fera fonction de novice avec 6 autres marins à l'appointement de 18 livres par mois. Le capitaine a dû relâcher à Lisbonne pour acheter le tabac nécessaire à la traite, puis il s'est dirigé vers Cabinda. Triste endroit, s'il en est, où tant d'hommes et de femmes noirs furent embarqués de force avec la complicité de potentats locaux.

La capacité de chargement de 304 Noirs arriva à Saint-Domingue, colonie française, le 7 mai 1775 au port du Cap. Jean Beauré est malade, il est admis à l'hôpital de la ville. Les conditions de vie à bord des bateaux ne sont pas très bonnes : la promis-

cuité, la révolte des Noirs, la mauvaise nourriture et surtout l'eau ; tout cela favorise le scorbut, la dysenterie, la variole. Jean meurt au Cap le 17 mai 1775.

Le voyage reprend vers La Rochelle où le Saint-Paul arrive le 30 août 1775. Il ne rentre pas à vide ; les colons de Saint-Domingue expédient vers la métropole des balles de coton, de l'indigo, du sucre – à cette époque La Rochelle fait tourner plusieurs raffineries de sucre.

Pierre et Élisabeth sont informés rapidement du décès de leur fils. Le 2 septembre 1775, Pierre Bourret rencontre maître Bergier, notaire, au cabaret du sieur Jean Berton au bourg de Saint-Savinien. Celui-là va rédiger deux actes consécutifs : le premier pour attester par témoins que Jean, notre marin, est bien connu ; le second est une procuration donnée par le père Bourret à son fils Pierre, laboureur à bras, afin d'aller régler la succession mobilière du défunt matelot.

Sur le rôle du désarmement du Saint-Paul, le solde de notre marin s'élève pour 9 mois 24 jours à 176 livres 8 sols. À cela, on peut ajouter, mais rien n'est prouvé, ses hardes et ses objets personnels. Je n'ai pas connaissance d'un inventaire ou d'une vente aux enchères, laquelle avait souvent lieu sur le bateau durant le voyage.

Tragique destin que celui de notre matelot savinois ! Il s'est peut-être embarqué sur un navire négrier par défaut, une décision imposée par la nécessité.

Son père exerça le métier de charpentier à la journée encore quelques années, et devint veuf d'Élisabeth décédée en juillet 1780. Lui-même mourut en mars 1787.

Beaucoup de leurs enfants sont morts jeunes. Il ne reste que Pierre, laboureur à bras, à La Grande-Thibaudière et deux sœurs, Marie et Jeanne ou Élisabeth – on n'est jamais sûr des prénoms.

De tout temps, l'homme a voyagé, même au loin, et Jean Bourret rêvait certainement d'un retour au pays afin de s'établir... Le destin en a décidé autrement.

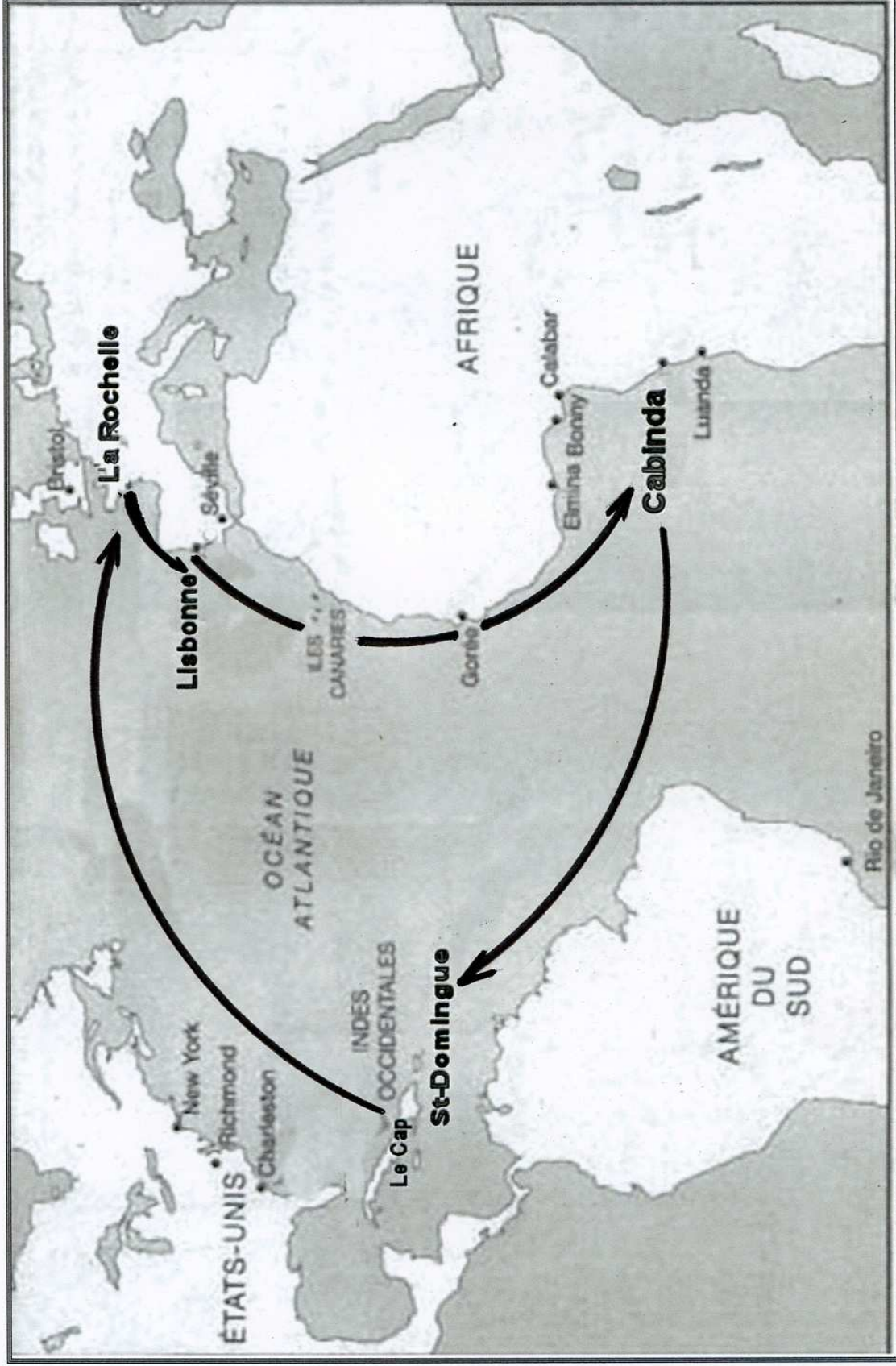
Gilles Barbin



Le Roy Dahomey

Cette maquette est celle
du bateau négrier
Le Roy Dahomey
réalisée par Christian Donguy
de Plassay.

Christian Donguy
a plusieurs remarquables
maquettes à son actif dont
la goélette de 200 tonneaux
exposée à la Maison du
Patrimoine et trois gros
vaisseaux de la Marine royale
présentés dans des vitrines
à la Corderie royale.



Le périple du Saint-Paul du 24 avril 1774 au 30 août 1775